

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DU PLANAY
SEANCE DU 24 AVRIL 2026**

Délibération 011-2026

L'an Deux mille vingt-six, le vingt-quatre avril à dix-huit heures trente,
le Conseil municipal de la commune du Planay légalement convoqué le vingt avril deux mille
vingt-six
sous la Présidence de Damien CARRE, Maire

Présents : CARRE Damien, COLLETTE Fabrice, FAVRE Anaïs, COULOMBEL Julien, ROUYR Sylvie, DAUL Dominik,
LOVISA Marjorie, STREIFF Alexandre, GLISE Suzanne, ARTICO Lucas, BLANC Rudy

Absents excusés :

Secrétaire de séance : LOVISA Marjorie

Nombre en Membres : 11

En exercice : 11

Suffrages exprimés : 11

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstention : 0

OBJET : Affectation des résultats 2025 du budget principal

Le maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats dégagés par le compte financier unique 2025 du budget principal afin de procéder en connaissance de cause à l'établissement du budget 2026.

	RECETTES	DEPENSES
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 486 064.53 €	
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	350 000.00 €	
001 - Résultat d'investissement reporté		335 592.35 €

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2311-5 ;
- Vu l'instruction M57

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'affectation des résultats 2025 du budget principal tel que présenté ci-dessus

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 073-217302017-20260424-DEL0112026-DE



« Certifié exécutoire, dument habilité aux présentes
Conformément à la loi du 2 mars 1982 »
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Damien CARRE


The official seal of the Mayor of Virvieu-Pluvieux, featuring a circular design with the text "MIRIEU PLUVIEUX" at the top, "73350" at the bottom, and a central emblem. The seal is partially obscured by a handwritten signature in black ink.